

RAPPORTS MORAL & FINANCIER

2024

RAPPORT FINANCIER

Cécile
Cassin

Trésorière

L'année 2023 constituait une année de transition. En 2024, le CFF a poursuivi sa transformation, dans un contexte d'incertitude et de défis pour les têtes de réseau, leurs membres et leurs écosystèmes. Aussi, au bilan, les investissements avaient été réalisés antérieurement, et la variation du poste d'immobilisations n'enregistre que le flux d'amortissements incorporels (annuaire et site internet). Les démarches de pilotage de budget et de trésorerie renforcées, la qualité de la relation à nos adhérents et mécènes, ainsi que les efforts sur les charges (commentés ci-après) ont permis que les disponibilités augmentent tout au long de l'exercice.

Au passif, la création de la Coalition Fondations & Santé en 2024, avec des travaux qui s'accroissent à partir de 2025, ont entraîné une hausse des fonds dédiés. Les autres variations correspondent aux avancées des autres projets de la feuille de route. Les fonds propres ont quant à eux été amputés du déficit 2023 alors que l'exercice 2024 se solde par un excédent de 18 k€. En effet, le CFF a mené une démarche responsable de poursuite d'économies, sans pour autant dégrader la qualité des travaux réalisés pour le secteur et ses parties prenantes, que ce soit sur Paris/Ile de France ou dans les autres régions, car les rencontres régionales, la construction et la diffusion de nos travaux en proximité restent essentiels. Sur les achats et charges externes, les frais d'honoraires, de fournitures, de locations d'espaces, de déplacements et de réceptions ont diminué. Les dépenses de formations externes ont augmenté, mais elles ont été largement absorbées par la croissance des ressources, même si les tarifs du catalogue CFF restent maîtrisés, cohérents avec les besoins et les moyens des participants.

En 2024, les charges incluent toujours les amortissements du projet digital pour lequel l'investissement avait été réalisé sur les exercices précédents. A contrario, en autres produits, aucune part de salaire n'a été immobilisée en 2024 pour les projets digitaux qui avaient été livrés en 2023 (écart de -30 k€). Par ailleurs, en autres produits, la hausse du mécénat sur l'ADF n'a pas compensé totalement la baisse de participations payantes, face à une légère hausse du nombre de participants invités ou à tarif réduit par rapport à 2023. L'essentiel des ressources repose sur les cotisations, des membres adhérents et associés, sur lesquelles une baisse a

été subie suite à des départs d'anciens adhérents, dont les modèles économiques se sont tendus, notamment parmi les fondations opératrices.

Les contributions financières sont également en légère baisse, en particulier sur la Coalition Française des Fondations pour le Climat (CFFC) puisque 2024 a correspondu à une année de refonte. L'activité de formations a été accrue, illustrant parfaitement le besoin d'outils « maison » pour les fonds et fondations, honorés d'une certification Qualiopi renouvelée, le dynamisme et la montée en compétences des salariés et bénévoles du secteur. Au sein du CFF, l'équipe salariée a été stabilisée, notamment depuis l'arrivée du nouveau délégué général, Benjamin Blavier, après les deux mouvements de 2023, dont une période de vacance entre décembre 2023 et mars 2024 sur le poste de délégué général et le non-remplacement, mais la réorganisation sur la CFFC.

Concernant la comptabilité analytique, une part importante de la masse salariale, sur les 9 ETP en moyenne sur 2024, est consacrée à l'activité de plaidoyer, en lien étroit avec les autres membres de la Coalition générosité, la période nécessitant d'une part une veille accrue et une contribution démultipliée du CFF à de nombreuses missions d'inspections ou autres travaux de la sphère publique « pour ou contre le mécénat et la générosité ». Cette activité très lourde est encore malheureusement sous-financée par les cotisations, ou par le mécénat, de même que les activités d'animation nationale ou régionale qui y sont liées alors même que l'association est d'intérêt général, au service de l'ensemble des structures non-lucratives en France et de tous les acteurs citoyens, politiques et économiques pour qui la philanthropie est essentielle face aux défis.

À la clôture de l'exercice, il reste un enjeu de reconstitution des fonds propres, à l'agenda des exercices 2025 & 2026. Aussi, les enseignements et préconisations du groupe de travail modèle économique qui avait été réuni en 2023 sont progressivement traduits : refonte du système et du barème de cotisations, qui n'avait pas évolué depuis 2018, adaptations à la hausse ou à la baisse selon les besoins exprimés collectivement des cercles et coalitions, en y intégrant une part du fonctionnement, légère hausse du tarif de l'Atelier des Fondations pour permettre son équilibre économique, amélioration continue des outils de reporting aux mécènes, de comptabilité analytique, de pilotage de budget et de trésorerie, développement des coopérations au sein de l'écosystème.

L'année 2025 est une année de mobilisation où notre association jouera pleinement son rôle de stabilisation et de développement raisonné, mais ambitieux pour l'intérêt général.

RAPPORT MORAL

Marion
Lelouvier
Présidente

Au démarrage de cette année 2024, j'avais invité les membres et partenaires du Centre français des Fonds et Fondations, à agir pour un monde de nuances. Dans un contexte où les périls sociaux, environnementaux et économiques n'ont cessé de s'accroître, encourageant les postures extrêmes et inaptés au dialogue, nous avons relancé un appel pour que vivent la solidarité et la fraternité.

Les fondations et les fonds de dotation relèvent de la philanthropie. Ce sont par construction des organisations qui prennent leur source dans l'intérêt général et le diffusent autant à travers leur mode de gouvernance que leurs missions sociales. Dans cette période troublée, nous sommes, aux côtés de l'État, défenseurs de l'utilité commune et porteurs des valeurs qui s'inscrivent dans le projet républicain. Nous rappelons la primauté de l'écoute, de l'attachement à la science, du respect des différences.

Notre association est dédiée à faire vivre et se développer un engagement civique, politique (au sens implication dans la vie de la cité), mais non partisan, avec nuance et dans le respect des autres. Il était essentiel que ce projet associatif soit explicite et c'est pourquoi en 2024 nous l'avons clarifié et inscrit dans les statuts du CFF, afin qu'il constitue l'axe de notre feuille de route et la boussole qui fonde, ouvre et consolide l'affectio societatis, nos alliances et nos coopérations.

En dépit de nos statuts et des faits qui révèlent chaque jour notre positionnement désintéressé et non-lucratif, nous devons encore très souvent, trop souvent, consacrer une part significative de notre énergie, soit à défendre le cadre — notamment juridique et fiscal — qui étaye notre pleine implication dans la société, soit à répéter et prouver la sincérité de notre démarche et le caractère irremplaçable de notre action.

Nous ne voulons pas en rester là, nous ne pouvons pas — seulement —, et, même si c'est un socle de notre action, nous contenter de nous « défendre » contre les attaques et les incompréhensions. C'est pourquoi nous avons continué et poursuivrons trois dynamiques complémentaires.

D'abord, nous mettons en lisibilité des initiatives réalisées par les fonds et fondations ou grâce à leur contribution. Ainsi, depuis 2023, nous nourrissons une politique de communica-

tion volontariste, fondée sur les actions de nos adhérents, pour démontrer toute l'inventivité et l'impact de notre famille, bien au-delà des stéréotypes qui nous sont opposés.

Ensuite, nous nous réunissons pour expérimenter de nouvelles voies d'actions plus collectives et organisées. C'est vrai au niveau des têtes de réseau de l'ESS et de la Coalition générosité, qui n'ont jamais été aussi proches les unes des autres pour aborder les urgences et le long terme, tout autant qu'au niveau des structures philanthropiques directement.

De nombreuses coalitions et coopérations concrètes se sont créées ou enrichies en 2024, qu'il s'agisse par exemple, au sein du CFF, de la Coalition Climat qui a été refondue, de la Coalition Santé & Fondations qui a été constituée, ou encore, au niveau des territoires, du Cercle dédié dont le premier livrable a pu être achevé et des six délégations régionales qui se déploient au fil des mois.

Je l'avais indiqué dès 2023, l'action concrète, en proximité des besoins et des ressources, est le révélateur de ce qu'est notre association. Elle est ce qui réunit nos membres et partenaires. De tout temps, les fondations agissent, avec humilité, au plus près des enjeux, en toute circonstance, même et surtout quand le monde vacille.

Enfin, nous restons attentifs aux éventuelles incompréhensions de notre modèle et aux menaces qui émergent régulièrement, au gré de rapports publics ou amendements parlementaires. Nous approfondissons continuellement nos travaux d'enquête, de prospection et d'argumentation afin de promouvoir les fonds et fondations pour ce qu'ils créent, inventent et permettent. Ils sont un outil au service de l'intérêt général, avec un fort potentiel de stabilisation et d'effet levier, dès lors qu'ils bénéficient eux-mêmes d'une stabilité juridique et fiscale, de mesures de simplifications administratives et d'un soutien pour la valeur qu'ils induisent — comme en bénéficient par ailleurs les acteurs lucratifs.

Nous sommes toutes et tous les représentants de cette famille plus unie des fondations et fonds de dotation, dans tous les territoires. Stratèges pacifiques, artisans de la relation, nous devons garder en mémoire nos racines, comme être en capacité de participer à l'invention des nouveaux récits, ancrés dans le réel, mais apporteurs d'espoir.

Cette idée de constance et de fermeté dans la défense du commun, quand autour de nous les repères sont majoritairement et profondément questionnés, modifiés voire effacés, nous en avons hérité par l'étymologie, fondation venant de *fundare*, fond, appui, base. Tous les travaux menés encore en 2024 pour la progression du secteur et le partage des pratiques vertueuses l'alimentent. La souplesse de notre modèle nous confère une grande modernité.

2025 sera une année de mobilisation, avec notre conviction que la solidarité reste le meilleur, si ce n'est le seul remède pour dépasser ce qui nous semble une succession de crises. Patiemment, humblement, participer à construire une société plus juste, et plus durable.

RÉPARTITION CHARGES & PRODUITS

PRODUITS

1 605 779 €

Cotisations
(-3,1 % | 2023 : 670 775 €)

650 040 €

Annuaire
(-1,48 % | 2023 : 17 507 €)

17 247 €

Formations
(+61,1 % | 2023 : 87 946 €)

141 690 €

Contributions financières
(-6,4 % | 2023 : 606 836 €)

568 230 €

Autres produits
(-40,8 % | 2023 : 155 672 €)

115 613 €

Reprises sur provisions et transferts de charges
(-1,1 % | 2023 : 73 015 €)

72 240 €

Utilisation des fonds dédiés
(-51,7 % | 2023 : 84 348 €)

40 718 €

CHARGES

1 587 711 €

Autres achats et charges externes
(-8,4 % | 2023 : 628 824 €)

575 861 €

Impôts, taxes et versements assimilés
(-31,2 % | 2023 : 81 640 €)

56 152 €

Richesses humaines
(-23,8 % | 2023 : 107 413 €)

818 296 €

Dotations aux amortissements
et aux dépréciations
(-3,6 % | 2023 : 85 926 €)

82 794 €

Reports en fonds dédiés
(+1480,1 % | 2023 : 3 272 €)

51 702 €

Autres charges
(-80,9 % | 2023 : 15 190 €)

2 907 €

Charges exceptionnelles
(-100 % | 2023 : 768 €)

0 €

BILAN ACTIF & PASSIF

BILAN ACTIF

immobilisations

Incorporelles nettes
388 096 €

Corporelles nettes
7 175 €

créances

139 490 €

trésorerie

Disponibilités
224 163 €

VMP (placements)
301 233 €

BILAN PASSIF

fonds associatifs

280 899 €

fonds dédiés

240 392 €

dettes

Dettes sociales
180 324 €

Dettes fournisseurs
45 422 €

Produits perçus d'avance
93 433 €

Dettes auprès des
établissements de crédit
201 338 €

RÉSULTATS 2024

18 068 €

Le CFF clôture l'année 2024
avec un excédent.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisation incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	580 471	-192 376	388 095	465 112
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	10 950	-10 950		243
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	129 017	-121 842	7 175	11 427
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs et donations				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 746		21 746	20 374
TOTAL I	742 184	-325 167	417 016	497 157
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes verés sur commandes				
Créances				
Créances usagers et acomptes rattachés	15 760		15 760	20 224
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	123 730		123 730	240 271
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	301 233		301 233	301 233
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	224 163		224 163	120 307
Charges constatés d'avance	1 000		1 000	1 904
TOTAL II	665 886		665 886	683 939
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion — Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 408 070	-325 167	1 082 903	1 181 096

Bilan passif

au
31/12/2024

au
31/12/2023

FONDS PROPRES

Fonds propres sans droit de reprise

Première situation nette établie

Fonds statutaires

Dotations non consommables

Autres fonds propres

Fonds propres avec droit de reprise

Fonds statutaires

Autres fonds propres

Écarts de réévaluation

Réserves

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves pour projets de l'entité

Autres réserves

Report à nouveau

262 831

456 485

EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE

18 067

- 193 654

SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)

280 899

262 831

Fonds propres consommables

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

Droit des propriétaires (Commodat)

TOTAL I

280 899

262 831

FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds dédiés

240 394

229 410

TOTAL II

240 394

229 410

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL III

DETTES

Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

201 338

199 917

Emprunts et dettes financières diverses

Avances et commandes reçues sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

45 422

81 561

Dettes des legs ou donations

Dettes fiscales et sociales

180 324

237 996

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

41 093

14 317

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

93 433

155 064

TOTAL IV

561 610

688 855

Écarts de conversion passif (V)

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)

1 082 903

1 181 096

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	650 040	670 775
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	17 247	17 507
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de services	141 690	87 946
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		2 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>dont dons manuels</i>	730	
<i>dont mécénats</i>		
<i>dont legs, donations et assurance-vie</i>		
Contributions financières	568 230	606 836
Reprises sur amort, dépréciations, provisions et transferts de charges	72 240	73 015
Utilisation des fonds dédiés	40 718	84 348
Autres produits	111 419	150 560
TOTAL I	1 602 315	1 692 987

CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	575 861	628 824
Aides financières	1 500	12 000
Impôts, taxes et versements assimilés	56 152	81 640
Salaires et traitement	552 433	764 740
Charges sociales	265 863	309 393
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	82 794	85 926
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	51 702	3 272
Autres charges	403	3 187
TOTAL II	1 586 708	1 888 983
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I — II)	15 607	- 195 996

PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 453	3 005
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		107
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	3 464	3 112

CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	1 004	2
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
TOTAL IV	1 004	2
2 — FINANCIER (III - IV)	2 460	3 110
3 — RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III - IV)		
	18 067	-192 886
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		768
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		768
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V — VI)		- 768
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (VII)		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1605 779	1696 099
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1587 711	1889 753
EXCÉDENT OU DÉFICIT	18 067	- 193 654

TYPOGRAPHIES

Waldenburg, KMR KAMERA type

GT Pressura, Grilli Type

Jaacko, A is For

PP Mondwest, Pangram Pangram